

LA RENAISSANCE CATHOLIQUE

2. LA SOCIÉTÉ ET LE MOUVEMENT INTELLECTUEL.

La révolution du XVI^e siècle, qui a eu des conséquences si importantes au point de vue économique, a provoqué nécessairement de profondes transformations dans la vie sociale. La ruine du commerce et de l'industrie a fait disparaître cette bourgeoisie riche qui s'était constituée au début des temps modernes et dont la puissance avait été si considérable. D'autre part, le triomphe définitif de l'Église dans les provinces méridionales a renforcé le rôle du clergé dans la société et lui a assuré une influence prépondérante. L'ordre ecclésiastique est devenu incontestablement le premier de l'État. La « renaissance catholique », qui s'accomplit surtout sous le règne des archiducs Albert et Isabelle, lui a rendu le prestige moral qu'il avait perdu à la fin du moyen âge. En possession d'une fortune collective qu'il doit à de généreuses donations, il jouit en outre de nombreux privilèges, quelques-uns renouvelés du moyen âge, notamment le droit d'être jugé par des clercs. L'Église avait l'appui non seulement du gouvernement, mais des grandes et moyennes familles où elle se recrutait, et elle avait la confiance du peuple entier dont elle s'efforçait de relever la condition matérielle et morale. Elle reprenait la direction exclusive de la bienfaisance et de l'enseignement.

Cependant, dans l'accomplissement de sa tâche, l'Église fut entravée par diverses circonstances. Toute sa puissance se concentre dans les ordres monastiques et dans la Compagnie de Jésus, et il en résulte que la masse du bas clergé séculier, la « plèbe sacerdotale », se trouve dans une situation de plus en plus misérable, incapable de remplir les devoirs de sa charge. Le recrutement du bas clergé laisse à désirer, malgré la fondation de séminaires. Tout comme en France, il y a « beaucoup d'ouvriers pour les ministères éclatants, mais peu pour les campagnes ».

Les jésuites, qui contribuèrent si brillamment à la restauration de l'Église, conquièrent dans nos provinces un ascendant considérable et en firent le pays le plus catholique de l'Europe. Depuis le gouvernement de Farnèse, ils furent l'objet de nombreuses faveurs de la part des pouvoirs publics, en particulier de la part d'Albert et Isabelle,

qui leur firent des donations princières. Ils obtinrent des subsides particuliers, perçus ordinairement sur le temporel d'abbayes, et furent exemptés, de même que les moines mendiants, du paiement des aides extraordinaires. Aussi fondèrent-ils des maisons dans la plupart des villes et créèrent-ils une quantité de collèges. En aucun pays, ils ne furent relativement plus nombreux au XVII^e siècle.

Les ordres mendiants, capucins et récollets, carmélites, brigitines, annonciades, ursulines, franciscaines et clarisses, furent aussi comblés de largesses et imprégnèrent toute la vie sociale. Les archiducs appelèrent même d'Italie les Carmes déchaussés et d'Espagne les Carmélites, maintinrent les frères mineurs de l'observance de saint François, les sœurs de sainte Claire et du tiers ordre dans leurs « privilèges, exemptions et immunités » et les prirent sous leur protection, ainsi que leurs « officiers, familiers et suppôts ». Le pays se couvrit de couvents de capucins et de carmes (franciscains réformés), qui furent très populaires. Par suite de l'immigration de moines étrangers, notamment des Anglais et des Irlandais, le nombre des monastères s'accrut au point que des mesures furent nécessaires pour arrêter leur extension. Philippe IV prescrivit (1632) que de nouveaux couvents ne pourraient plus s'établir sans son autorisation expresse, et cela pour empêcher les monastères de « s'affaiblir, s'étouffer et mourir comme des arbres d'un jardin, s'il y en a trop ». L'énorme influence prise par le clergé régulier fut d'ailleurs vue de mauvais œil par le clergé séculier ; toutes sortes de contestations surgirent en outre entre divers ordres, surtout entre les nouveaux et les anciens, d'où nombreux « procès et scandales d'inimitié et de jalousie ».

La noblesse reprit, de son côté, un rôle prépondérant et fut la principale gardienne de l'ordre social. Comme en Espagne, elle comprend une foule de parvenus, magistrats, fonctionnaires, qui, pour le couronnement de leur carrière ou pour services rendus au prince, reçoivent des lettres d'anoblissement. Pénétrée d'éléments étrangers, elle perdit peu à peu le caractère national et la cohésion qui avaient fait sa force au XVI^e siècle. Une grande partie d'ailleurs s'endetta en voulant « avoir une grande représentation », et elle n'eut aucun moyen de refaire fortune. Elle n'était portée ni aux métiers, ni au négoce, ni à l'agriculture, et la carrière des offices lui était pour

ainsi dire fermée, à cause des connaissances juridiques qu'elle exigeait. Seule, la carrière des armes lui était ouverte. Beaucoup de nobles participèrent aux guerres européennes, mais, sur notre territoire, ils furent rarement placés à la tête des armées et ils exprimèrent leur mécontentement en suscitant des difficultés aux généraux étrangers sous les ordres desquels ils se trouvaient.

A côté de la noblesse d'épée, se forma une véritable noblesse de robe, dont l'influence alla toujours croissant. Elle dérivait en grande partie du groupe des « nouveaux riches » que l'on a vus naître au XVI^e siècle, et, par des alliances matrimoniales, elle se rattachait à la noblesse d'épée. Elle constituait, bien plus que celle-ci, une classe dirigeante. Grâce à sa richesse, notamment à ses propriétés, elle avait pu acheter les offices de la judicature et de la finance. Ces charges étaient devenues tout naturellement héréditaires pour la plupart, puisque les familles de leurs détenteurs étaient seules à même de les acheter. Cette aristocratie s'emparait en outre de bénéfices d'Église pour les enfants qu'elle ne pouvait caser dans la magistrature.

La moyenne et la petite bourgeoisie devait se contenter, dans les « offices » comme dans l'Église, des emplois inférieurs, car le commerce et l'industrie leur offraient de moins en moins de ressources. Le régime corporatif, maintenu ou renforcé dans les villes, rendait héréditaires beaucoup de professions, mais il ne permit pas généralement à ceux qui les exerçaient de sortir de la médiocrité. Les métiers prirent un caractère essentiellement religieux et se transformèrent plutôt en confréries et sociétés de secours mutuels. Ils sont tenus de remplir avant tout leurs devoirs envers l'Église, et le magistrat veille à leur strict accomplissement. Ils deviennent des associations de plus en plus exclusives. Pour combattre les funestes effets du malaise économique, ils revendiquent leurs privilèges d'autrefois et l'amélioration de leur condition, sans parvenir cependant à éviter entre eux les rivalités. Entre tailleurs et fripiers, cordonniers et savetiers, chirurgiens et barbiers, s'engagent des procès interminables au sujet du monopole de vente de certaines marchandises. A toute occasion, des querelles de préséance troublent les cérémonies.

Les métiers n'ont pour ainsi dire plus d'influence politique ; ils perdent en même temps leur importance économique par suite de la

concurrence toujours plus grande des artisans libres des campagnes. Pour se défendre, ils tendent à se resserrer et à se fermer encore davantage. L'accès de la maîtrise est rendu plus difficile et plus coûteux et le nombre des apprentis est limité. Si les maîtres parviennent ainsi à assurer plus ou moins leur situation, il n'en est pas de même des compagnons et des ouvriers des manufactures, qui, loués à la journée ou à la semaine, ne trouvent du service que par intermittence chez un patron et ont ainsi une existence des plus précaires. Afin de les empêcher de travailler pour leur compte, les règlements corporatifs multiplient contre eux les précautions, défenses et pénalités. Cependant un certain nombre de compagnons parvinrent à former secrètement des associations qui, par leurs ramifications dans différentes localités, devinrent parfois assez puissantes.

La masse des artisans ne comptait guère dans les villes ; il en était de même pour l'ensemble des paysans dans les communautés villageoises. Ils vivent en quelque sorte hors de la société, qu'ils nourrissent par leur travail et qu'ils soutiennent en fournissant de lourdes contributions (comme la taille) et des soldats. En outre ils ont à subvenir aux logements des gens de guerre. Pour se prémunir contre les excès et violences de ceux-ci, les paysans d'un même village durent parfois organiser eux-mêmes des gardes et notamment convoier la moisson dans les places fortes qui leur servaient de greniers.

La société du XVII^e siècle, vivant sous la double autorité de l'État absolutiste et de l'Église catholique, à dû limiter strictement le champ de son activité intellectuelle. Dès la fin du siècle précédent, le mouvement littéraire se caractérise par son orientation religieuse. Les esprits sont tournés exclusivement vers l'idéal catholique, tel qu'il apparaît à la lumière de la renaissance de l'Église, suscitée par le concile de Trente et les jésuites. Nos imprimeries, surtout celle de Plantin à Anvers, produisirent une masse de livres de piété, missels, bréviaires, etc., et en écoulèrent un grand nombre en Espagne et dans les colonies espagnoles. Afin de maintenir dans l'orthodoxie les populations, agitées par des rêves de mysticisme et des hantises diaboliques, les tribunaux poursuivirent avec rigueur sorciers et sorcières, et la censure, qui avait déjà été organisée par Charles-Quint et Philippe II, fut encore renforcée. Une ordonnance des archiducs de 1616 stipula

que, pour devenir imprimeur ou libraire, il fallait à la fois l'autorisation de l'évêque et du magistrat. Aucune publication ne pouvait paraître sans la double approbation des « visiteurs » royaux et épiscopaux. Ceux-ci pouvaient inspecter, quand bon leur semblait, les maisons des imprimeurs et des libraires.

Il se fit ainsi que l'élite intellectuelle n'explora que les domaines tolérés par les autorités civiles et ecclésiastiques. Les savants qui en franchirent les limites furent sévèrement punis : Van Helmont fut condamné par l'Inquisition à cause de ses recherches sur le magnétisme animal. Cependant, au sein même du clergé, les questions théologiques provoquèrent de graves dissensions, qui se répercutèrent dans toute la vie civile et politique. Celle qui fut soulevée par Jansenius a troublé à la fois l'Église et l'État pendant de longues années. Jansenius, évêque d'Ypres, dont le livre, intitulé *Augustinus*, ne parut qu'en 1640, c'est-à-dire après sa mort, défendait la doctrine augustinienne de la grâce, doctrine en opposition avec celle professée entre autres par les jésuites, qui avaient tant contribué au relèvement de l'Église. Esprit essentiellement mystique, Jansenius désirait restaurer ce qu'il croyait être l'« antiquité chrétienne » et, dans ce but, diminuer la distance qui séparait le prêtre du laïc, rapprocher celui-ci en quelque sorte de Dieu en accordant un plus grand rôle à la conscience individuelle. A l'encontre des jésuites, les jansénistes voulaient une religion essentiellement intérieure. Le conflit qui éclata entre eux dépassa nos frontières et s'envenima surtout en France, où il se compliqua de questions politiques. Les chefs du jansénisme vinrent même se réfugier à Bruxelles, qui devint la « place d'armes du parti ». Le « grand » Arnauld et Quesnel agitèrent l'université de Louvain et inondèrent le pays d'écrits de toute sorte imprimés en Hollande. Mais le gouvernement prit des mesures rigoureuses pour arrêter leur propagande, et la plupart d'entre eux émigrèrent en Hollande.

Les questions non-religieuses furent loin d'exciter autant d'intérêt. Le mouvement littéraire et scientifique se restreint de plus en plus à une aristocratie intellectuelle, recrutée surtout parmi le clergé et n'aimant généralement pas à vulgariser les connaissances : le jurisconsulte Pérez, professeur à l'université de Louvain, pense que l'ignorance du peuple est favorable à l'autorité du prince. Devenue

une véritable caste depuis la Renaissance, cette élite se complaît particulièrement dans des œuvres littéraires et érudites inspirées par l'antiquité romaine. Les écrivains qui s'adressent au public instruit sont avant tout philologues classiques : ils écrivent en latin et cherchent à imiter, sinon à surpasser les auteurs de la période la plus brillante de Rome, mais ils s'attachent bien plus à la forme qu'au fond. Le plus réputé de ces philologues est Juste Lipse († 1606). Successivement professeur à Leide et à Louvain, il s'appliqua surtout à la critique et à l'interprétation d'historiens et de philosophes latins (Tacite et Sénèque); il fut le dernier humaniste dans les Pays-Bas catholiques. Il écrivit sur les sujets les plus divers, notamment sur la légende de Notre-Dame de Hal, et il défendit des théories contradictoires, préconisant d'une part le respect de la conscience, d'autre part attribuant à l'État le devoir de poursuivre les hérétiques.

Les disciples et les continuateurs de Juste Lipse ne l'ont pas même égalé : l'érudition dégénère en un vain jeu d'esprit ; la recherche du style nuit de plus en plus à la valeur scientifique du fond. Les philologues deviennent désormais des poètes, et parmi eux des jésuites brillent au premier rang ; ils s'essayaient dans tous les genres dont les Romains ont laissé des modèles : tragédies, comédies, poésies narratives et didactiques, mais surtout élégies, idylles, odes et épigrammes.

Les jésuites développèrent en même temps le goût du théâtre et composèrent entre autres pour leurs élèves des pièces, qui se distinguent par la richesse de la mise en scène. Mais ils s'appliquèrent aussi à l'histoire ecclésiastique, notamment aux biographies des saints. Au début du XVII^e siècle, le P. Rosweyde imagina d'éditer les sources hagiographiques dans leur rédaction originale. Il publia en 1607, à Anvers, un travail préparatoire. Son œuvre fut reprise et remaniée par le P. Jean Bollandus. Celui-ci commença la publication du monumental ouvrage intitulé *Acta Sanctorum*, avec la collaboration du P. Henschen, qui donna à cet ouvrage sa forme définitive, et du P. van Papenbroek, plus connu sous le nom de Papebroch.

Les jésuites fournirent en outre à la science un certain nombre d'hommes remarquables, particulièrement dans les mathématiques. Mais la vie scientifique ne se manifesta guère en dehors du monde religieux. Plusieurs savants laïcs s'illustrèrent à l'étranger, entre autres,

dans les sciences physiques et mathématiques, le Brugeois Simon Stevin († 1620), qui émigra en Hollande. Parmi ceux qui restèrent dans le pays, le plus remarquable fut Van Helmont († 1644), l'un des fondateurs de la chimie pneumatique et qui donna en outre une vive impulsion à la physique et à la géologie. A partir de la seconde moitié du XVII^e siècle, le mouvement scientifique se ralentit d'une manière constante, et notre pays ne prit aucune part aux grands progrès qui caractérisent cette époque.

L'enseignement revêtit une forme nouvelle sous l'impulsion des jésuites. Grâce à l'appui de Farnèse, ils fondèrent des collèges dans un grand nombre de villes, à tel point que, à la fin du XVI^e siècle, ils pourvoyaient pour ainsi dire partout à l'instruction moyenne ou secondaire. Leur action s'exerça également à l'université de Louvain. Des collèges furent aussi ouverts par les Augustins, les Récollets et les Oratoriens, et les Ursulines s'occupèrent de l'éducation des jeunes filles de famille aisée. Mais les jésuites et les moines ne s'intéressèrent guère à l'enseignement primaire, qui fut laissé au clergé local.

L'instruction religieuse fut l'objet de soins particuliers. Des écoles dominicales furent organisées dès la fin du XVI^e siècle ; les parents étaient tenus d'y envoyer leurs enfants, et les maîtres leurs domestiques. Le nombre des écoles quotidiennes augmenta au début du XVII^e siècle. Des ordonnances spéciales chargèrent les magistrats et les autorités ecclésiastiques de veiller à ce que les enfants pauvres fréquentassent ces écoles.

Les littératures nationales sont en quelque sorte étouffées par l'exubérance inouïe de la culture latine. Les lettres françaises surtout pâtissent de cette situation et n'ont peut-être jamais été à un niveau plus bas dans notre pays que pendant le siècle de Louis XIV. Quant aux lettres néerlandaises, elles furent cultivées essentiellement dans les chambres de rhétorique. Leur principal représentant est Willem Ogier († 1682), auteur d'alertes comédies populaires (*kluchten*) à tendances morales. Son contemporain, le jésuite Adrien Poirters († 1674), a eu une vogue non moins considérable par ses sermons familiers et ses livres remplis d'allégories, d'anecdotes, de badinages, qui contrastent avec la rigueur calviniste, mais combattent indirectement les travers de la bourgeoisie et du peuple.

Si la littérature n'a guère produit de chefs-d'œuvre au XVII^e siècle, il n'en est pas de même des arts plastiques. Ceux-ci expriment admirablement la magnificence, la splendeur religieuse de l'époque ; ils célèbrent avec éclat la renaissance catholique. Cet essor artistique s'est produit malgré le malaise économique et a été suivi d'ailleurs d'une assez rapide décadence. Il a été favorisé par l'existence d'une aristocratie dépensière et amie du luxe. Anvers n'a pas perdu du jour au lendemain ses banquiers et est restée pendant assez longtemps un marché d'argent. C'est précisément cette ville qui a été le grand centre d'art. En outre, la renaissance catholique, provoquée en grande partie par les jésuites, a secondé vigoureusement le développement de l'art religieux en peuplant les édifices du culte de tableaux et de statues. Le plus génial interprète de cette renaissance fut P. P. Rubens (1577-1640). Élève de A. Van Noort et de O. Van Veen, il alla, suivant l'usage, étudier les maîtres italiens dans leur pays, mais il ne se laissa pas absorber complètement par ce milieu artistique ; il garda toujours une forte personnalité par son réalisme intense, son exubérance fougueuse, son coloris vigoureux et éclatant. Son admiration pour les œuvres de l'antiquité gréco-romaine n'exclut pas son goût pour les formes plantureuses et massives, et ses personnages gardent un caractère nettement national. De son atelier d'Anvers, où il travailla presque constamment à partir de 1608, sortirent des centaines de tableaux d'histoire religieuse et de mythologie, allégories, portraits, paysages, qui allèrent orner les églises et les palais. Les nombreuses relations qu'il se créa, notamment en remplissant des missions diplomatiques, contribuèrent à augmenter encore sa réputation et lui valurent de nombreuses commandes.

Autour du « prince » des peintres flamands, se groupent une foule d'émules dont les plus distingués sont G. de Crayer et J. Jordaens. Ce sont ceux dont la nature « flamande » a le moins subi l'influence italienne dans l'expression. Jordaens surtout a rendu par des tons rutilants l'aspect et la vie de son milieu. Les nombreux disciples de Rubens continuèrent ses traditions en les exagérant. Van Dyck se caractérise cependant par un sentiment plus tendre, une distinction tout aristocratique. Il fut avant tout un peintre mondain et quitta d'ailleurs le pays pour s'établir à la cour des rois d'Angleterre. L'école

de Rubens ne fut pas la seule qui fleurit à Anvers. Il y eut à côté d'elle celle de Teniers. David Teniers est essentiellement le peintre des mœurs flamandes ; il les rend avec une verve satirique extraordinaire et dans une couleur chaude et vibrante. Avant la fin du XVII^e siècle, commence déjà la décadence de l'école anversoise, qui avait jeté tant d'éclat ; il n'y a plus que des copistes et des imitateurs.

La sculpture et l'architecture s'inspirèrent, plus que la peinture, des traditions italiennes, mais subirent de bonne heure l'influence de Rubens, qui dessina lui-même les façades de plusieurs églises et maisons particulières. Sculpteurs et architectes cherchèrent à imiter sa verve et son goût du grandiose, mais tombèrent trop souvent dans le maniérisme et l'emphase. Les Quellin et les Verbruggen modelèrent avec délicatesse, dans le style rubénien, des stalles, chaires et autres accessoires destinés à rehausser l'éclat du culte.

L'influence de la Renaissance, qui avait d'abord transformé les édifices civils, atteint au XVII^e siècle également l'architecture religieuse. Au siècle précédent, elle ne s'était manifestée que dans les détails ou les annexes d'églises ; à présent on construit des édifices entiers dans un style dérivé de celui de l'antiquité romaine. Les façades plaquées aux monuments et présentant une superposition de divers ordres classiques s'adaptent mal, avec leur division en étages, à la construction intérieure. Le luxe de leur ornementation répond à la splendeur et au prestige de l'Église, mais contraste violemment avec la majesté et l'élan des façades gothiques. Les tours elles-mêmes, ou bien font défaut, ou bien s'élèvent péniblement par une superposition de colonnes ou de pilastres (la plus remarquable est celle de l'église des Jésuites d'Anvers, 1614) ; on les remplace parfois par des coupoles (Montaigu, Notre-Dame de Hanswyck, etc....). Le style gothique, considéré par Rubens lui-même comme « barbare » à cause du « manque de symétrie et de proportions », fit place à ce que l'on a appelé le style jésuite, parce que les jésuites l'appliquèrent à la plupart de leurs édifices.

Cette symétrie systématique introduite dans les constructions civiles par le style nouveau donne à plusieurs d'entre elles un aspect monotone ; on le constate entre autres à l'hôtel de ville de Gand. Par contre, les maisons particulières et celles des corporations, avec leurs pignons élégamment découpés, reflètent mieux la richesse d'invention

et la grâce de la Renaissance. Mais il arrive que la recherche du pittoresque nuit à la ligne (maison de Rubens à Anvers, 1611 ; maisons des corporations à Bruxelles, à Anvers, etc.).

A l'encontre des arts plastiques, la musique fut singulièrement négligée ; elle subit l'influence de l'Italie et de la France. Les compositeurs nationaux cultivèrent surtout le genre religieux, et c'est de l'étranger que vinrent les opéras lyriques que l'on commença à exécuter à Bruxelles dans la salle de la Monnaie, construite après le bombardement de 1695.

ALBUM HISTORIQUE

DE LA

BELGIQUE

PAR

H. VANDER LINDEN ET

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

H. OBREEN

DOCTEUR EN SCIENCES HISTORIQUES

AVEC UNE PRÉFACE DE HENRI PIRENNE

BRUXELLES

LIBRAIRIE NATIONALE D'ART ET D'HISTOIRE

G. VAN OEST & C^o

1910